

BILAN

du marché du travail en 2019

RÉGION OCCITANIE

En France en 2019, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume pour l'année progresse de 1,2%, contre +1,7% en 2018. Ce ralentissement de l'activité intervient malgré une consommation des ménages qui accélère légèrement en moyenne sur l'année (+1,2% après +0,9%). Dans ce contexte, la région Occitanie fait preuve de dynamisme, l'emploi salarié régional demeurant en pleine progression. Le nombre de créations d'entreprises augmente de 20,0% tandis que les défaillances d'entreprises diminuent de 5,7% sur un an.

Les indicateurs du climat des affaires de la Banque de France font également état d'une bonne année 2019. Ainsi, l'indicateur de l'industrie en Occitanie se situe à un niveau légèrement supérieur à celui du national quand la différence se révèle nettement plus marquée dans les services marchands.

Corollaire de cette vigueur de l'emploi, le taux de chômage ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi diminuent nettement sur l'année. La mobilisation des dispositifs en faveur de l'emploi ou encore l'effort de formation conséquent en Occitanie permettent, durant cette période, un accompagnement des publics les plus en difficulté.

Au final et au vu des différents indicateurs économiques qui éclairent le marché du travail, la région Occitanie se situe en pleine accélération fin 2019, et ce, juste avant d'être impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19. La publication sous double timbre de la Direccte et de Pôle emploi vient compléter ce bilan au regard de l'évolution récente de la demande d'emploi en Occitanie.

Les services de Pôle emploi et de la Direccte, en charge des études et des statistiques, proposent dans cette publication leur analyse commune de la situation du marché du travail de la région Occitanie en 2019. De fait, les éléments ne prennent pas en compte le ralentissement économique dû à la crise du coronavirus. Ils constituent néanmoins le 5^e point d'observation depuis la création de la région Occitanie.

En 2019, la quasi-totalité des indicateurs du marché du travail sont orientés favorablement en Occitanie. Parmi le plus significatif, la demande d'emploi (cat. ABC) recule pour la 1^{re} fois depuis 12 ans.

- Avec 2 050 580 salariés à la fin de l'année 2019, l'emploi salarié enregistre une progression de 1,8 % de ses effectifs sur un an (soit + 35 700 emplois), contre une hausse de 1,1 % au niveau national. La région Occitanie se positionne ainsi au 2^e rang des régions les plus créatrices d'emploi derrière la Corse.

Cette hausse, plus marquée qu'en 2018 (+0,9 %), est constatée dans tous les départements de notre région, mais reste très différenciée selon les territoires : de +2,5 % dans le Tarn-et-Garonne et l'Hérault à 0,4 % en Lozère.

La hausse de l'emploi profite à la fois au secteur public et au secteur privé. L'augmentation est cependant plus marquée dans l'emploi privé (+0,6 % contre 0,1 % pour le public). Elle est principalement portée par le commerce (+1,9 % soit 4 900 emplois supplémentaires), la construction (+3,3 % soit +3 740 emplois) et les services marchands hors intérim (+2,9 % soit +17 625 emplois).

- Après une stabilité en 2018, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi progresse de 4,1 %, concernant pour les deux tiers les services à la personne et à la collectivité, le commerce, la vente et grande distribution, l'hôtellerie-restauration, la construction, le support à l'entreprise.

- En lien avec l'amélioration observée sur le marché du travail, les reprises d'emploi de plus d'un mois sont plus nombreuses sur l'année 2019, en hausse de 2,2 % sur un an.

- Enfin, la demande d'emploi en catégorie ABC est en baisse de 14 080 demandeurs d'emploi, une première depuis 2007, et ce sur tous les territoires de notre région. Le taux de chômage, même s'il reste le deuxième plus élevé de France, reflète cette amélioration et diminue de 0,7 point.

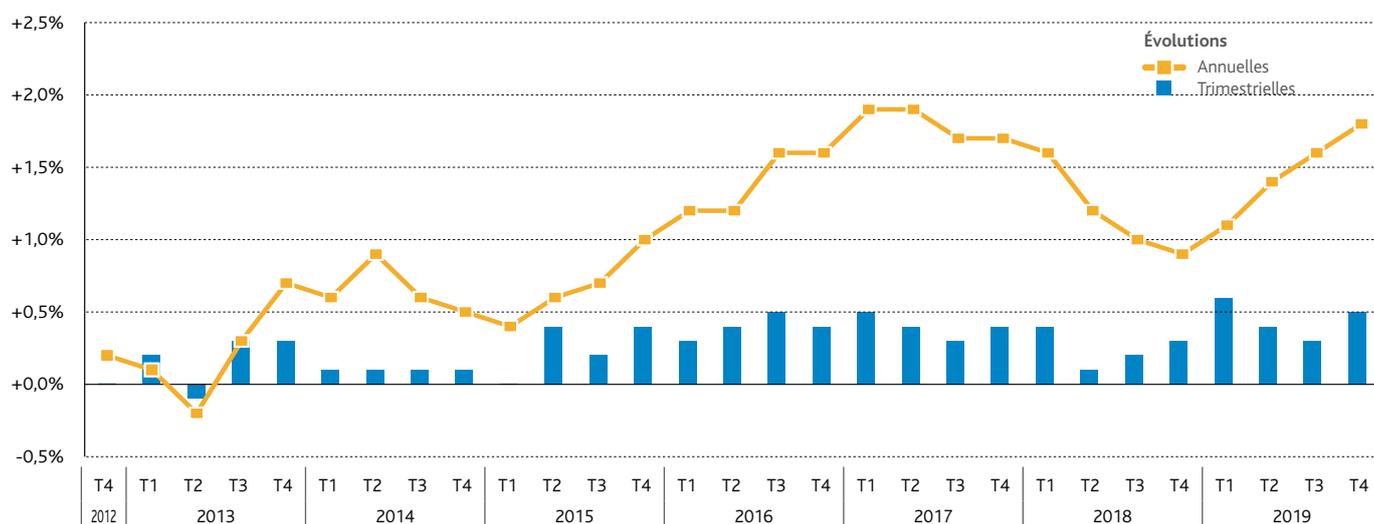


La progression de l'emploi s'accélère et la demande d'emploi recule pour la 1^{re} fois depuis 2007

À fin décembre 2019, la région Occitanie compte 2 050 600 salariés, soit 8,0 % des effectifs nationaux. En 2019, la croissance de l'emploi salarié se poursuit mais de façon plus marquée qu'en 2018. La hausse du nombre de salariés sur les quatre trimestres et dans l'ensemble des secteurs d'activité a permis la création nette de près de 35 700 emplois (après +18 200

emplois en 2018), soit une augmentation 1,8 % sur un an. Cette progression est supérieure à celle observée au niveau national (+1,1 %). La région se positionne ainsi au 4^e rang des régions les plus créatrices d'emploi en France.

Évolution de l'emploi salarié



Source : INSEE, estimations d'emploi, données CVS

Le secteur du tertiaire demeure le principal moteur de l'emploi (+28 900 emplois en 2019). La construction enregistre une hausse de 3,3 %, soit +3 700 emplois. L'industrie, quant à elle, voit ses effectifs progresser de 1 % en 2019 contre +0,3 % en France métropolitaine.

L'emploi salarié par secteur d'activité

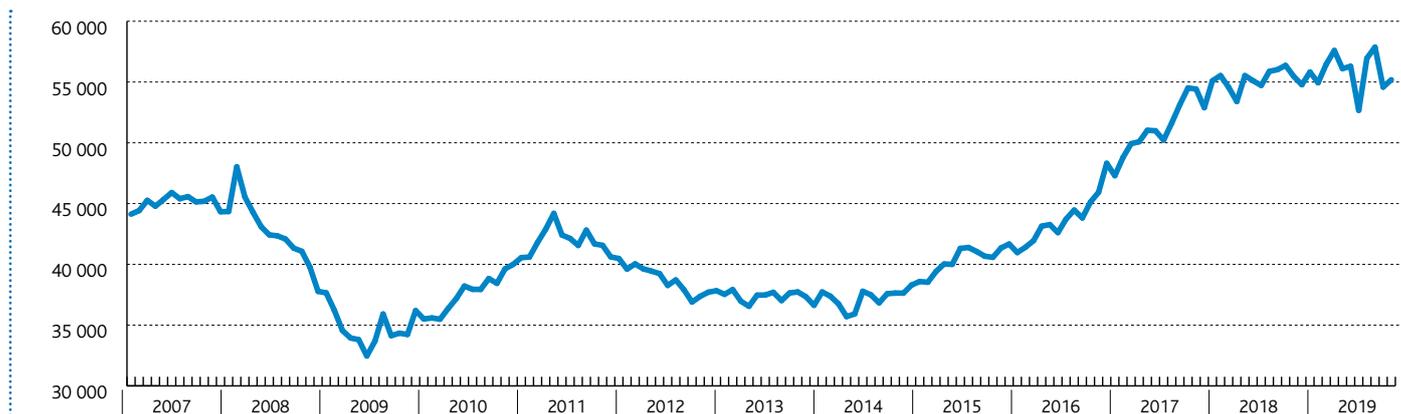
	OCCITANIE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nbre de salariés	Part	Évo. annuelles	Part	Évo. annuelles
AGRICULTURE	31 090	1 %	+2,3 %	1 %	+1,1 %
INDUSTRIE	226 970	11 %	+1,0 %	12 %	+0,3 %
CONSTRUCTION	117 410	6 %	+3,3 %	6 %	+3,3 %
TERTIAIRE	1 675 110	82 %	+1,8 %	81 %	+1,1 %
TOTAL	2 050 580	100 %	+1,8 %	100 %	+1,1 %

Source : INSEE, estimations d'emploi au 4^e trimestre 2019, données CVS

Véritable indicateur avancé de l'emploi, l'intérim constitue une variable d'ajustement de la main-d'œuvre pour les entreprises, que ce soit en période de ralentissement ou de reprise économique. En 2019, le volume de travail temporaire continue

d'augmenter mais plus modérément qu'en 2018 (730 emplois supplémentaires en un an, soit +1,3 %) et compte ainsi 55 800 équivalents-emplois à temps plein. Au niveau national, le volume de travail temporaire diminue (-0,8 %).

Évolution du volume de travail temporaire en équivalent temps plein depuis 2007



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

En 2019, 621 000 **offres régionales** ont été diffusées sur le site de Pôle emploi dont 317 500 directement confiées à Pôle emploi. Le nombre d'offres ainsi collectées augmente de 4,1 % sur un an.

En lien avec l'amélioration observée sur le marché du travail, la région Occitanie a recensé 421 700 **reprises d'emploi** de plus d'un mois sur l'année 2019, soit une progression 2,2 % sur un an.

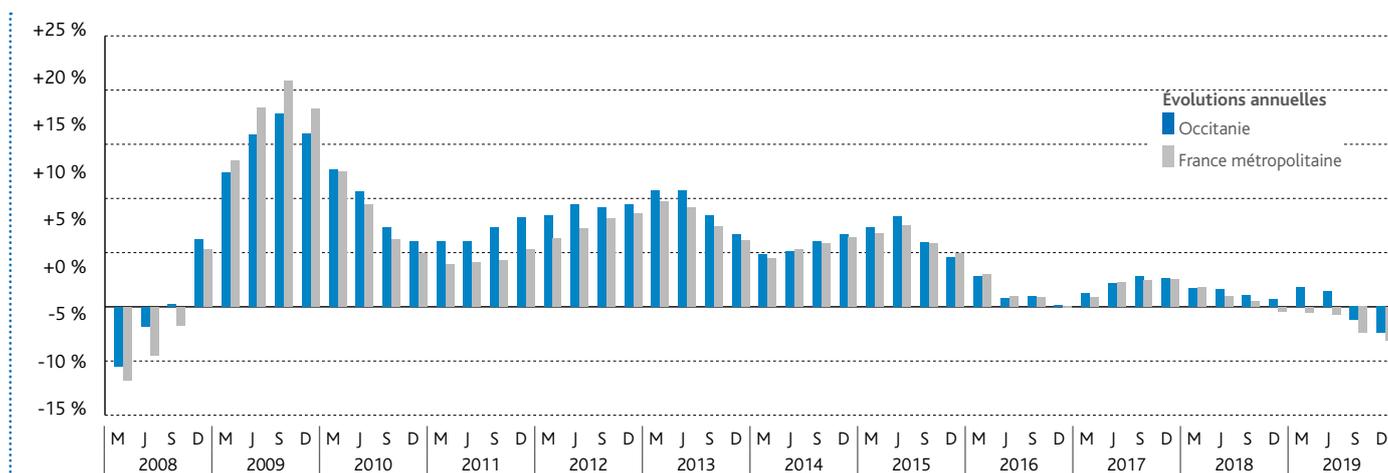
Au 4^e trimestre 2019, le **taux de chômage** en Occitanie s'établit à 9,6 % de la population active, soit une baisse de 0,7 point par rapport au même trimestre de 2018. Il s'agit toutefois du 2^e taux régional le plus élevé de France derrière les Hauts-de-

France (10,0 %). Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 7,9 %, soit une baisse de 0,6 point sur un an.

Fin 2019, la région Occitanie totalise 575 300 **demandeurs d'emploi** inscrits en catégories ABC à Pôle emploi. Ce nombre est en diminution de 14 000 en 2019 (soit -2,4 %) alors qu'au niveau national, la demande d'emploi baisse de 3,1 %.

Au final, en 2019, la région Occitanie a encore bénéficié d'une conjoncture favorable. Les indicateurs de l'emploi restent bien orientés et la demande d'emploi baisse sensiblement. Bien que le taux de chômage de la région diminue, il demeure parmi les plus forts de France.

Évolutions annuelles du nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC) depuis 2008



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, données brutes

Périodicité trimestrielle
M: Mars - J: Juin - S: Septembre - D: Décembre

L'EMPLOI SALARIÉ

Dans l'analyse qui suit, les emplois intérimaires ont été réaffectés au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice, permettant une approche de l'emploi par secteur plus fine. Par contre, les données et évolutions ne peuvent être comparées à celles de l'emploi hors intérim (page 2).

En 2019, l'emploi salarié augmente sensiblement et de façon plus marquée que l'année précédente

En Occitanie, l'emploi salarié représente 86 % de l'emploi total. Plus d'un tiers des salariés travaillent dans les secteurs non marchands : l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine et l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement. Cette proportion n'évolue guère dans le temps. L'agriculture pèse peu dans l'emploi salarié, près des trois-quarts des emplois agricoles étant non-salariés.

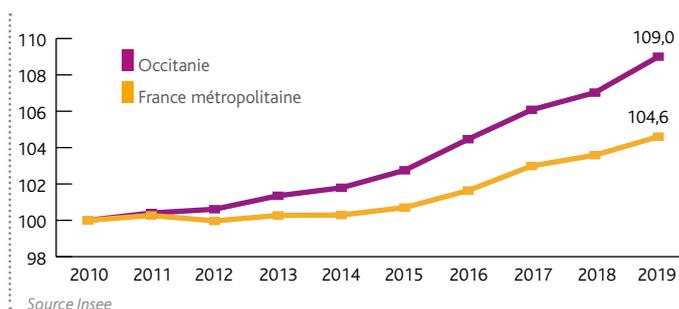
L'emploi salarié progresse de 1,8 % sur un an en Occitanie. Avec 2 millions de salariés au 4^e trimestre 2019, l'emploi régional continue sa progression depuis 2010 dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cette hausse, plus marquée qu'en 2018 (+0,9 %) reste supérieure à la moyenne métropolitaine (+1,1 %). Elle place la région en deuxième position du classement des régions les plus dynamiques après la Corse (+2,0 %), et devant l'Île-de-France et la Bretagne (+1,5 %). Fin 2019, l'Occitanie regroupe 8,2 % de l'emploi salarié national.

Depuis 2010, l'emploi salarié régional a gagné 167 000 emplois (+9,0 %). Tous les secteurs sont en progression, sauf la construction qui perd 4 000 emplois (-3,0 %).

Avec une progression sur l'année de 0,6 %, l'industrie accuse une croissance modérée et gagne 1 530 emplois en 2019. Les hausses sont portées par 3 secteurs industriels : 960 emplois supplémentaires dans la fabrication de matériel de transport (+1,9 %), 560 dans les industries agro-alimentaires (+1,2 %) et 350 de plus dans la cokéfaction raffinage-énergie, eau, traitement des déchets (+1,0 %). En 2019, l'industrie rassemble 243 160 emplois soit 12,0 % de l'emploi salarié marchand et non marchand régional.

Avec une hausse de 2,5 % de ses effectifs salariés, la construction confirme nettement la reprise engagée en 2017 et gagne 3 250

Évolution de l'emploi salarié (base 100 en 2010)



emplois sur l'année. À fin 2019, le secteur compte 132 710 salariés, soit 7 % de l'emploi salarié marchand et non marchand régional.

L'emploi salarié dans le tertiaire marchand augmente de 2,7 %, soit 24 060 emplois supplémentaires en 2019. L'hébergement-restauration est en forte hausse : +5,0 % soit 4 340 emplois supplémentaires sur un an. Les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, déjà en hausse sensible en 2018, gagnent 8 630 salariés (+4,2 %), le secteur de l'information-communication 2 020 salariés (+3,7 %). L'emploi dans le commerce croît également, de 2,0 %, le secteur gagne 5 390 salariés sur un an. L'emploi augmente de 0,7 % dans les activités financières et d'assurance, de 1,8 % dans les activités immobilières et de 0,6 % dans les autres activités de service, aucun secteur ne perd d'emploi sur un an. **Avec 722 140 salariés,** l'emploi dans le secteur non marchand évolue légèrement sur un an (+0,9 %). Le tertiaire non marchand concentre 36 % des emplois salariés régionaux.

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité

	4 ^e TRIMESTRE 2019	Évolution annuelle
INDUSTRIE	243 160	+0,6 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	47 040	+1,2 %
Cokéfaction et raffinage, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	34 300	+1,0 %
Fabrications d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	26 230	-0,2 %
Fabrication de matériel de transport	50 490	+1,9 %
Fabrication d'autres produits industriels	85 100	-0,3 %
CONSTRUCTION	132 710	+2,5 %
TERTIAIRE MARCHAND	920 600	+2,7 %
COMMERCE, RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	270 510	+2,0 %
SERVICES MARCHANDS	650 090	+3,0 %
Transports et entreposage	107 080	+2,2 %
Hébergement et restauration	91 690	+5,0 %
Information et communication	55 920	+3,7 %
Activités financières et d'assurance	52 860	+0,7 %
Activités immobilières	18 390	+1,8 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités de services administratifs et de soutien	214 750	+4,2 %
Autres activités de service	109 400	+0,6 %
TERTIAIRE NON MARCHAND	722 140	+0,9 %
TOTAL*	2 018 610	+1,8 %

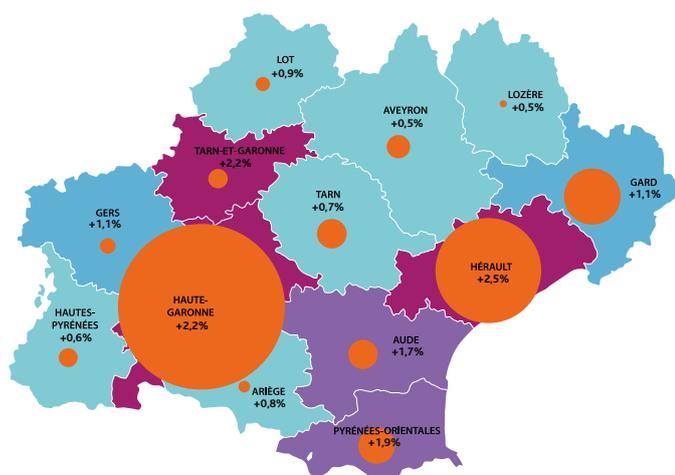
* hors agriculture (intérim réaffecté)
Source : Estimations d'emploi salarié - données cvs

Les 13 départements de l'Occitanie gagnent des emplois en 2019

4 départements de la région font partie des dix premiers départements français les plus dynamiques en 2019 : l'Hérault, en 2^e position avec + 2,5 % et 9640 emplois supplémentaires, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne avec une hausse de 2,2 % et respectivement 1690 et 13610 emplois de plus, et les Pyrénées-Orientales, +1,9 % et 2650 emplois supplémentaires.

Dans le classement régional, suivent l'Aude (+1,7 %) le Gard et le Gers (+1,1 %). L'Aveyron et la Lozère ont une progression moins dynamique de l'emploi avec une hausse modérée de 0,5 % sur un an.

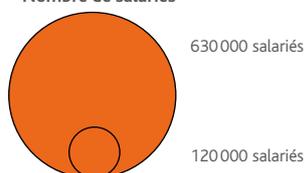
L'emploi salarié et son évolution par département



Évolution annuelle

- de 0 à moins de 1 %
- de 1 % à moins de 1,5 %
- de 1,5 % à moins de 2 %
- 2 % et plus

Nombre de salariés



Source : Estimations d'emploi salarié - données cvs
Champ : secteurs marchand et non marchand hors emploi agricole

Avertissement

Même si le champ des estimations trimestrielles s'est élargi au secteur agricole depuis 2018, l'analyse ci-dessus est réalisée hors emploi agricole. En effet, suite à la montée en charge de la DSN dans le régime agricole, la MSA ne peut fournir à l'INSEE que des estimations sur les trimestres les plus récents.

Volume et évolution de l'emploi salarié par département fin 2019

	Nombre de salariés	Poids du territoire	Évolution annuelle
Ariège	44 780	2 %	+0,8 %
Aude	107 210	5 %	+1,7 %
Aveyron	90 350	4 %	+0,5 %
Gard	212 835	11 %	+1,1 %
Haute-Garonne	629 700	31 %	+2,2 %
Gers	54 530	3 %	+1,1 %
Hérault	395 005	20 %	+2,5 %
Lot	53 340	3 %	+0,9 %
Lozère	25 700	1 %	+0,5 %
Hautes-Pyrénées	73 860	4 %	+0,6 %
Pyrénées-Orientales	139 385	7 %	+1,9 %
Tarn	114 495	6 %	+0,7 %
Tarn-et-Garonne	77 420	4 %	+2,2 %
Occitanie	2 018 610	100 %	+1,8 %

Source : Estimations d'emploi salarié - données cvs
Champ : secteurs marchand et non marchand hors emploi agricole

La hausse de 0,6 % de l'effectif salarié dans l'industrie régionale est quasi exclusivement portée par le dynamisme du secteur dans l'Hérault (+2,1 %), et dans une moindre mesure en Haute-Garonne (+1,2 %). A contrario, l'emploi salarié industriel diminue dans l'Ariège (-1,2 %), l'Aude (-0,6 %), le Gard (-0,6 %) et les Hautes-Pyrénées (-0,6 %).

Le rebond de l'activité dans la construction en région se vérifie dans 11 des 13 départements de la région, avec des hausses de 0,5 % dans l'Aveyron à 5,7 % dans les Pyrénées-Orientales. Le secteur est en baisse dans le Lot (-1,8 %) et surtout les Hautes-Pyrénées (-2,3 %).

L'emploi salarié dans le tertiaire marchand (+2,7 % en Occitanie) est en hausse dans tous les départements de la région, de +1,1 % en Lozère à +4,9 % dans le Tarn-et-Garonne.

Dans le tertiaire non marchand, (+0,9 % en région), l'emploi diminue dans trois départements : l'Ariège (-0,9 %), le Tarn (-0,4 %) et la Lozère (-0,3 %). C'est en Haute-Garonne (+2,0 %) et dans l'Hérault (+1,6 %) que la hausse est la plus marquée.

Progression de 4,1 % des offres d'emploi collectées par Pôle emploi en 2019

En 2019, 621030 offres régionales ont été diffusées sur le site de pole-emploi.fr dont 317500 directement confiées à Pôle emploi. Le nombre d'offres ainsi collectées par Pôle emploi progresse de 4,1 % sur l'année.

Les employeurs du secteur tertiaire sont à l'origine de 89 % des offres collectées. Les services aux entreprises (y compris intérim) représentent 44 % de ces offres et les services aux particuliers (restauration, santé, action sociale...) en concentrent 35 %. Le commerce recense 15 % des offres.

Les offres d'emploi durables d'une durée de plus de 6 mois sont en hausse, elles représentent 55 % des besoins formulés par les entreprises. La part des contrats à durée indéterminée progresse de 2 points et atteint 43 % des offres collectées. Les offres d'emploi temporaires (durée comprise entre 1 et 6 mois) représentent quant à elles 40 % des offres collectées de la région et les offres d'emploi occasionnelles 5 %.

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi reflètent la structure économique de la région.

Cinq domaines professionnels rassemblent les deux tiers des offres d'emploi collectées. Ainsi, les employeurs régionaux recherchent en priorité du personnel pour les métiers :

- des services à la personne et à la collectivité : services domestiques, assistance auprès d'enfants, d'adultes, nettoyage de locaux,
- du commerce, vente, grande distribution : employés libre-service, commerciaux, assistantat commercial
- de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation : personnel de cuisine, serveur ou personnel polyvalent en restauration
- de la construction : maçons, électriciens, manœuvres
- du support à l'entreprise : comptabilité, secrétariat, informatique.

La part des offres durables varie sensiblement d'un domaine professionnel à un autre. Elle est plus faible dans l'agriculture (30 %) ou la construction (39 %) mais nettement plus élevée dans les domaines du commerce (68 %), de la banque (67 %) ou bien des services à la personne (67 %).

Deux départements se répartissent la moitié des offres d'emploi régionales : la Haute-Garonne (34 %) et l'Hérault (21 %). Le Gard se place en troisième position avec 9 % des offres d'emploi déposées.

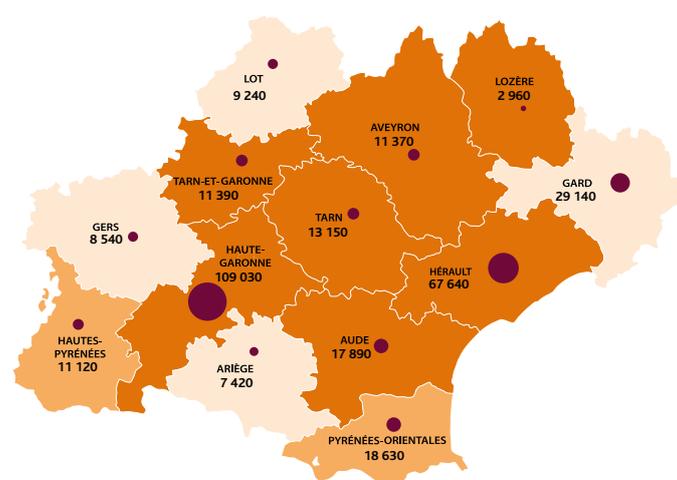
Quatre départements enregistrent un repli sur un an, en particulier le Gers dont les offres diminuent de 15,7 %. Les évolutions sont contrastées, allant ensuite de -5,7 % pour l'Ariège à +16,4 % pour le Tarn-et-Garonne.

Les offres d'emploi collectées par domaine

	Total	Part	dont contrats durables
Services à la personne et à la collectivité	49 600	16 %	67 %
Commerce, vente et grande distribution	48 290	15 %	68 %
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation	42 500	13 %	51 %
Construction, bâtiment et travaux publics	37 060	12 %	39 %
Support à l'entreprise	30 480	10 %	61 %
Transport et logistique	29 600	9 %	42 %
Industrie	25 540	8 %	50 %
Installation et maintenance	21 480	7 %	60 %
Santé	15 590	5 %	50 %
Agriculture	10 630	3 %	30 %
Banque, assurance, immobilier	3 900	1 %	67 %
Communication média et multimédia	1 930	1 %	67 %
Spectacle	470	0 %	48 %
Arts et façonnage d'ouvrages d'arts	450	0 %	49 %
Total offres d'emploi collectées	317 520	100 %	55 %

Source : Pôle emploi

Les offres d'emploi enregistrées par département



Évolution des offres collectées par département

- +4,1% et plus
- De 0,0 % à +4,1 %
- Moins de 0,0 %

Nombre d'offres collectées par département

- 110 000
- 55 000
- 11 000

Source : Pôle emploi

Des difficultés de recrutement exprimées par les employeurs en progression en 2019

Les employeurs de la région estiment que 45 % de leurs projets de recrutement seront difficiles à réaliser en 2019, soit 8 points de plus qu'en 2018. Cette proportion reste néanmoins inférieure au national de 5 points mais progresse pour la 3^e année consécutive.

Les entreprises anticipent davantage de difficultés à embaucher dans un contexte de hausse de projets de recrutement.

Des disparités face aux difficultés de recrutement sont présentes au niveau départemental. Elles sont plus importantes dans l'Aveyron (59 %), dans le Gers (53 %) et en Haute-Garonne (50 %).

Près de deux projets de recrutement sur trois (63 %) sont considérés comme difficiles par les employeurs dans la construction et c'est près de la moitié des projets qui sont jugés difficiles dans l'industrie manufacturière (48 %) et les services (47 %). La proportion des projets difficiles à pourvoir progresse dans tous les secteurs hormis l'industrie manufacturière (-4 points). La hausse est particulièrement marquée dans l'hébergement restauration (+13 points), l'agriculture (+12 points), l'industrie agro-alimentaire (+11 points), la construction et le commerce (+9 points chacun).

Les entreprises de moins de dix salariés anticipent davantage de difficultés à recruter que les grosses structures (43 % contre 36 % pour les entreprises de plus de 100 salariés).

Le métier d'aide à domicile et aide-ménagère apparaît comme le premier métier non saisonnier présentant les plus fortes difficultés de recrutement suivi des conducteurs routiers, des employés de maison et des ingénieurs et cadres d'étude.

La pénurie de candidats et l'inadéquation des profils de ces derniers sont les motifs les plus souvent évoqués par les employeurs pour expliquer leurs difficultés de recrutement.

C'est pour répondre à ces difficultés et pour améliorer l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de recrutement que Pôle emploi a mis en place sur la région 470 conseillers dédiés à la délivrance des services adaptés à leurs besoins. Ils agissent pour faciliter le recrutement des entreprises notamment à travers l'aide à la rédaction des offres, l'accompagnement dans le sourcing et la recherche de nouveaux profils en mobilisant des services tels que la méthode de recrutement par simulation (MRS) ou la période de mise en situation professionnelle (PMSMP).

Nombre de projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs



Source : Pôle emploi, enquête besoins en main-d'œuvre

#VersUnMétier

PÔLE EMPLOI

POUR ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Afin de renforcer son accompagnement auprès des entreprises et d'agir sur les difficultés de recrutement, Pôle emploi a organisé depuis septembre 2018, des événements visant à faire connaître aux demandeurs d'emploi, les métiers ou secteurs en tension, et renforcer leur attractivité afin de satisfaire les besoins en main-d'œuvre des entreprises.

Dans ce cadre, des rencontres entre chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi ont été mises en place. La formation figure aussi parmi les leviers essentiels pour répondre au besoin des métiers en tension. La restauration, le commerce et les transports sont les secteurs les plus ciblés.

Au total en 2019, ce sont 4 170 actions #VersUnMétier organisées par Pôle emploi

- * 55 % portaient sur du recrutement
- * 29 % sur de la découverte des métiers
- * 16 % sur la promotion d'offres de formation

CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI

La demande d'emploi diminue en 2019, en restant à un niveau élevé

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC diminue en Occitanie, première baisse depuis 2007.

Avec 575 320 inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi fin 2019 (14 080 de moins en un an), le recul de la demande d'emploi en région atteint -2,4 % contre -3,1 % en France métropolitaine. Un tel repli n'avait pas été constaté depuis 2007, la demande d'emploi avait alors diminué de 23 910 demandeurs sur un an.

Le recul global de la demande d'emploi en Occitanie sur l'année 2019 résulte d'un repli marqué du nombre des demandeurs sans aucune activité (-3,8 % pour la catégorie A) et d'une baisse du nombre d'ins-

crits ayant exercé une activité réduite courte durant le mois en cours (-3,5 % pour les catégories B). A contrario, le nombre de personnes ayant exercé une activité réduite longue (catégorie C) a progressé de +2,4 %. Fin 2019, les demandeurs en activité réduite représentent un peu plus du tiers du total des inscrits en catégories ABC.

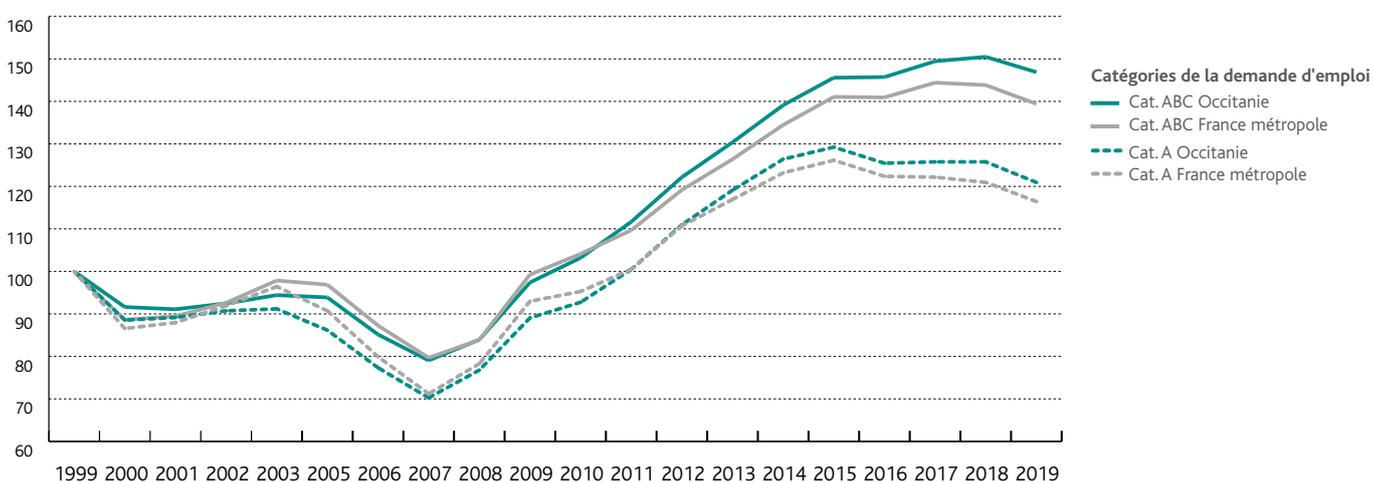
En intégrant les catégories D et E, on obtient un total de **649 350 demandeurs d'emploi dans la région**. Ces deux catégories comptent 74 030 inscrits à Pôle emploi, leur nombre est en diminution de 0,9 % sur un an. Parmi eux, les 40 000 demandeurs d'emploi de la catégorie E ne recherchent pas activement un emploi car ils en ont déjà un (c'est le cas notamment des 7 960 bénéficiaires d'un contrat aidé et des 29 730 créateurs d'entreprise).

Demande d'emploi en fin de mois par catégorie

	DÉCEMBRE 2018		DÉCEMBRE 2019		Évolution annuelle
	EFFECTIFS		EFFECTIFS	Part (%)	
Tenus de faire des actes positifs d'emploi (cat. ABC)	589 390		575 320	89 %	-2,4 %
Cat. A : sans emploi	375 940		361 470	56 %	-3,8 %
Cat. B : activité réduite courte	79 270		76 500	12 %	-3,5 %
Cat. C : activité réduite longue	134 180		137 350	21 %	2,4 %
Non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (cat. DE)	74 700		74 030	11 %	-0,9 %
Cat. D : sans emploi (stage, formation, maladie...)	33 670		34 030	5 %	1,1 %
Cat. E : en emploi (contrats aidés, création d'entreprise...)	41 030		40 000	6 %	-2,5 %
TOTAL	664 090		649 350	100 %	-2,2 %

Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

Évolution de la demande d'emploi (indice base 100 en 1999)



Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

La demande d'emploi diminue sur tous les territoires en Occitanie

En 2019, tous les départements de la région connaissent un repli de la demande d'emploi en catégories ABC. Cette diminution varie de -4,8 % pour les Hautes-Pyrénées à -1,1 % pour les Pyrénées-Orientales.

Dans sept départements sur treize, la diminution de la demande d'emploi est moins prononcée qu'en région (-2,4 %) avec un recul respectif de -1,9 % et de -1,8 % en Haute-Garonne et dans l'Hérault.

La baisse concerne également tous les départements pour les demandeurs d'emploi en catégorie A (sans activité), allant de -7,1 % dans les Hautes-Pyrénées à -2,3 % en Haute-Garonne (-3,8 % au niveau régional).

En Occitanie, 62 % des demandeurs d'emploi n'exercent aucune activité (moyenne annuelle). Cette proportion varie selon les mois, atteignant un pic en janvier et en novembre (65 %) et un creux en juin et juillet (59 %). La part des demandeurs d'emploi sans activité varie selon le département, de 54 % dans le Gers à 68 % dans les Pyrénées-Orientales. Les écarts sont aussi importants au fil des mois. Dans les Pyrénées-Orientales, cette part varie de 58 % en juillet à 70 % en janvier, tandis qu'en Haute-Garonne, cette variation se situe entre 57 % en avril et 63 % en août.

La part des femmes dans la région est de 52 % cette année, ce taux est en hausse de 0,2 point. Cette progression s'explique par un recul plus marqué de la demande d'emploi des hommes (-2,8 %) par rapport à celle des femmes (-2,1 %). Ces dernières sont généralement plus nombreuses à rechercher un emploi que les hommes, excepté dans l'Hérault qui connaît la parité.

L'âge est également un facteur discriminant. Dans la région, la part des jeunes diminue de -0,4 point en un an. Même si les écarts entre départements sont minimes, c'est dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne que la part des jeunes est la plus importante (14 %).

Près de 3 demandeurs d'emploi sur 10 ont au moins 50 ans en Occitanie. Leur part augmente de +0,9 point en un an. Tous les départements

subissent cette hausse. C'est dans le Gers, où 1 demandeur d'emploi sur 3 est senior, que l'évolution est la plus importante (+1,8 point). A contrario, la Haute-Garonne présente la part de seniors la plus faible de l'Occitanie (23 %) et la progression la plus faible de la région (+0,4 point). Le nombre de demandeurs d'emploi seniors progresse de 0,8 % en un an en région, évolution plus marquée dans les Pyrénées-Orientales (+2,9 %) et la Lozère (+2,7 %).

Un demandeur d'emploi sur dix habite en Quartier Prioritaire de la Ville en Occitanie. Cette part est maximale dans le Gard avec 17 % des résidents en QPV. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi en QPV diminue de -0,5 % dans la région.

La Haute-Garonne et l'Hérault concentrent près de la moitié (45 %) des demandeurs d'emploi de la région. La structure de leur demande d'emploi présente des caractéristiques différentes. Ainsi, la Haute-Garonne compte proportionnellement plus de femmes que dans l'Hérault, plus d'individus ayant un niveau d'études plus élevé que le BAC, plus de personnes ayant recours à une activité réduite. À l'inverse, l'Hérault rassemble proportionnellement plus de seniors, plus de bénéficiaires du RSA, plus de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins un an et plus de résidents en QPV. Il existe des caractéristiques communes aux deux départements. Par exemple, la part des personnes ayant un niveau de formation plus élevé que le BAC y est supérieure à la moyenne régionale et les seniors y sont également sous-représentés.

Plus d'un quart des demandeurs en catégorie ABC fin 2019 indiquent vouloir trouver un emploi à moins de 30 minutes de leur domicile. Les demandeurs d'emploi n'ayant pas de permis de conduire ou ne possédant pas de moyen de transport cantonnent leur zone de recherche d'emploi à leur commune de résidence ou dans une commune proche. Le coût financier de la mobilité ou encore l'attachement au territoire pour des raisons extra-professionnelles (notamment familiales) peuvent également constituer un frein à la mobilité.

Profil des demandeurs d'emploi des catégories ABC fin décembre 2019 en Occitanie

	Total ABC	dont % A	dont jeunes	dont seniors	dont femmes	dont DELD	dont au moins Bac + 2	dont BOE	dont QPV	Évolution 2018-2019
Ariège	14 490	65 %	12 %	29 %	53 %	48 %	28 %	11 %	8 %	-4,5 %
Aude	37 210	65 %	13 %	31 %	54 %	50 %	24 %	11 %	10 %	-4,0 %
Aveyron	17 860	58 %	13 %	28 %	54 %	46 %	29 %	13 %	3 %	-2,2 %
Gard	79 140	67 %	13 %	29 %	51 %	49 %	25 %	9 %	17 %	-2,0 %
Haute-Garonne	128 260	58 %	12 %	23 %	54 %	45 %	40 %	9 %	10 %	-1,9 %
Gers	12 780	54 %	12 %	33 %	55 %	46 %	27 %	15 %	2 %	-4,0 %
Hérault	130 800	66 %	13 %	26 %	50 %	48 %	33 %	7 %	14 %	-1,8 %
Lot	14 240	61 %	11 %	32 %	53 %	48 %	27 %	12 %	1 %	-2,3 %
Lozère	4 540	58 %	13 %	27 %	53 %	46 %	32 %	11 %	0 %	-1,3 %
Hautes-Pyrénées	21 110	62 %	12 %	31 %	53 %	45 %	26 %	13 %	7 %	-4,8 %
Pyrénées-Orientales	56 540	68 %	13 %	29 %	51 %	49 %	24 %	9 %	8 %	-1,1 %
Tarn	32 710	59 %	14 %	28 %	54 %	49 %	28 %	13 %	10 %	-4,7 %
Tarn-et-Garonne	25 640	61 %	14 %	25 %	54 %	49 %	22 %	11 %	9 %	-3,1 %
Occitanie	575 320	63 %	13 %	27 %	52 %	48 %	31 %	10 %	11 %	-2,4 %

Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

Les demandeurs d'emploi restent inscrits plus longtemps à Pôle emploi

Fin 2019, près de 274 240 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an, soit 48 % de l'ensemble des demandeurs inscrits en catégorie ABC (contre 30 % en 2008). Les demandeurs d'emploi de longue durée sont aujourd'hui 2,8 fois plus nombreux qu'en 2008 où l'on comptait 97 210 inscrits.

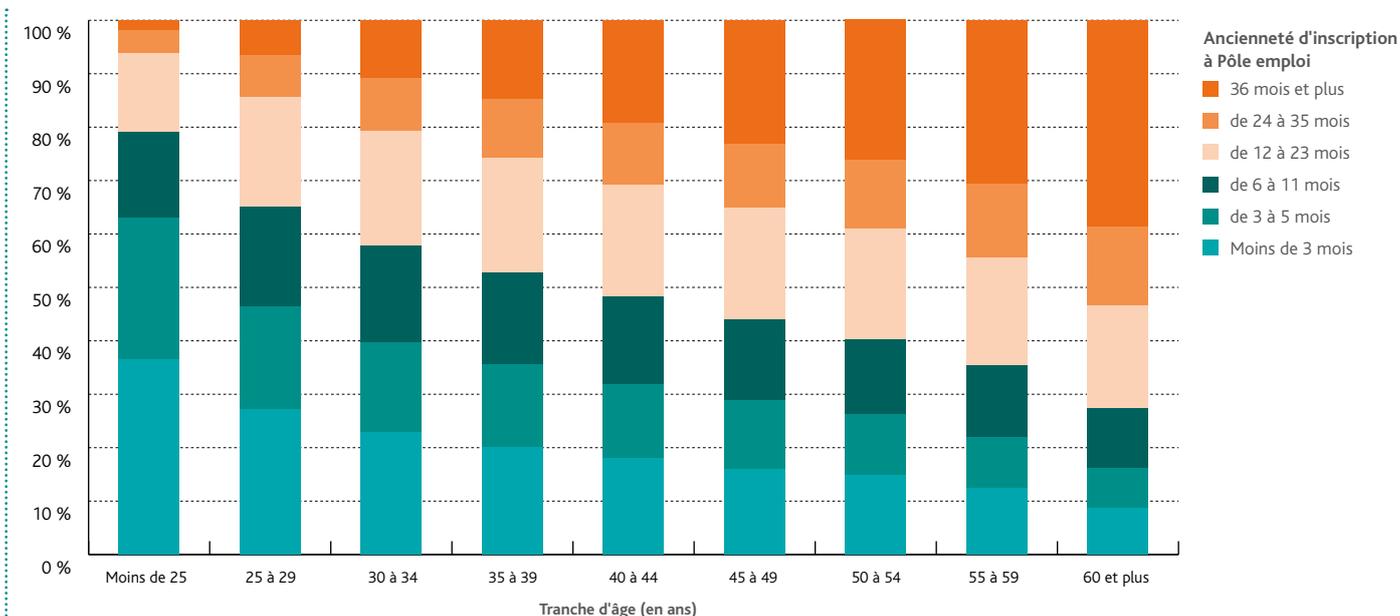
Le recul observé en 2016 (-2,4 %) ne s'est pas poursuivi les années suivantes. En 2019, la demande d'emploi de longue durée a augmenté de 5 %. Cette nouvelle hausse a principalement concerné les personnes inscrites depuis plus de 3 ans (+6,8 %). Alors, que dans un contexte global d'augmentation, le nombre de demandeurs d'emploi ayant entre 1 et 2 ans d'ancienneté enregistre une baisse significative de 5,5 % en 2019.

Les demandeurs d'emploi qui cumulent les plus longues durées d'inscription à Pôle emploi peinent à sécuriser leur parcours professionnel. Ils ont davantage recours à l'activité réduite (catégorie B et C) pour accéder à l'emploi. Leur part atteint 23 % pour ceux qui comptabilisent moins de 3 mois d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi, 37 % pour ceux inscrits depuis 6 à 11 mois et 48 % pour ceux inscrits depuis 3 ans et plus.

Le niveau de formation et l'obtention d'une qualification impactent la durée de l'inscription. Les demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés, restent inscrits plus longtemps à Pôle emploi que les autres : 49 % de ceux ayant un niveau inférieur au BEP ou CAP sont inscrits depuis plus d'un an, contre 46 % de ceux ayant un diplôme supérieur au BAC. L'accès à une qualification est un véritable levier d'insertion sur le marché du travail. C'est pourquoi, le plan d'investissement pour les compétences (PIC) vise à former un million de chômeurs peu qualifiés et un million de jeunes peu qualifiés éloignés de l'emploi en France.

Bien que l'écart tende à se réduire, la demande d'emploi de longue durée concerne davantage les femmes que les hommes. Ainsi, 49 % des femmes sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an, contre 47 % des hommes. La proportion de demandeurs d'emploi de longue durée varie surtout avec l'âge. En effet, près de 65 % des seniors sont inscrits depuis au moins un an, contre seulement 21 % pour les jeunes et 46 % pour les 25-49 ans. Les seniors restent inscrits à Pôle emploi plus longtemps que les autres. Ils concentrent 48 % des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans, alors qu'ils ne représentent que 27 % du nombre total de demandeurs d'emploi (cf page 11).

Répartition de la demande d'emploi (catégories ABC) par tranche d'âge selon l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi



Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

Des demandeurs d'emploi seniors plus nombreux et une reprise d'emploi difficile

En Occitanie, le nombre de demandeurs d'emploi seniors a plus que doublé en 15 ans. Le nombre de seniors en recherche d'emploi est passé de 56 160 en décembre 2004 à 155 800 à décembre 2019 soit +177 %. Cette évolution est nettement supérieure à celle de la France métropolitaine (+140 %).

Les plus de 50 ans, une population spécifique, qui prend une place de plus en plus importante dans la demande d'emploi

La part des seniors dans la demande d'emploi ne cesse d'augmenter. Ils représentent 27 % de la demande d'emploi à fin décembre 2019 contre 15 % à fin 2004. Toutefois, la part des seniors dans la demande d'emploi est différente selon les territoires. Dans les départements du Gers, du Lot, de l'Aude et des Hautes-Pyrénées, les seniors représentent plus de 30 % de la demande d'emploi alors qu'en Haute-Garonne, 23 % des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans.

Les seniors se caractérisent par une proportion de bénéficiaires de l'obligation d'emploi supérieure à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi (respectivement 18 % contre 10 % pour l'ensemble de la population). Toutefois, l'âge, parmi d'autres facteurs, influe sur le risque d'être confronté à un handicap. Les plus de 50 ans sont également plus qualifiés que l'ensemble des demandeurs d'emploi (57 % sont employés qualifiés ou ouvriers qualifiés contre 55 % en moyenne) et plus touchés par le chômage de longue durée (soit 65 % de DELD contre 48 % en région). De plus, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, croît avec l'âge, ainsi, 60 % des 50-54 ans sont DELD, 65 % des 55-60 ans, 72 % des 60-64 ans et 80 % des 65 ans et plus contre 48 % tous publics confondus.

Les divers éléments qui ont conduit à une part plus importante des seniors dans la demande d'emploi.

En 2011, les plus de 60 ans représentaient 4 % des demandeurs d'emploi seniors. À fin 2019, ils sont près d'un quart (24 %).

- La suppression de la dispense de recherche d'emploi a conduit à la comptabilisation des plus de 50 ans dans la demande d'emploi en catégorie A, B et C ce qui n'était pas le cas avec la dispense de recherche d'emploi. Fin 2017, 32 120 demandeurs d'emploi étaient concernés par la dispense d'emploi, fin 2011, ils n'étaient plus que 14 860.
- D'autre part, les réformes des retraites mises en œuvre durant les dernières années (allongement de la durée de cotisation et recul de l'âge

légal de départ à la retraite) ont incité au maintien des seniors dans la vie active, ainsi, le taux d'activité des seniors n'a cessé d'augmenter.

- Le vieillissement de la population (papy-boom et allongement de l'espérance de vie) a également contribué à cette hausse.

Une reprise d'emploi plus difficile

Les seniors ont plus de difficultés à accéder à l'emploi que les autres publics. En 2019, le taux de reprise d'emploi des seniors s'élève à 4,9 % contre 8,1 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Il apparaît également que la reprise d'un emploi est d'autant plus difficile que l'on avance dans l'âge (cf. tableau). Ainsi, les personnes de plus de 65 ans ont un taux de reprise d'emploi de l'ordre de 2 % contre 7 % pour les 50 à 54 ans. Dans le détail, les seniors bénéficiaires de l'obligation d'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée, résidant en QPV, ou encore bénéficiaires du RSA présentent des taux de reprise d'emploi encore plus faibles, traduisant ainsi des difficultés accrues pour retrouver un emploi. Certains départements comme les Hautes-Pyrénées, la Lozère et le Gers, enregistrent des taux de reprise d'emploi pour les seniors de plus de 6 %, respectivement 6,4 %, 6,1 % et 6,0 % à fin 2019. La situation du marché du travail hétérogène entre les départements comme par exemple des taux de chômage plus faibles en Lozère et dans le Gers qu'au niveau régional, des taux de reprise d'emploi plus élevés dans les Hautes-Pyrénées qu'en Occitanie, explique ces disparités.

Taux de reprise d'emploi des seniors

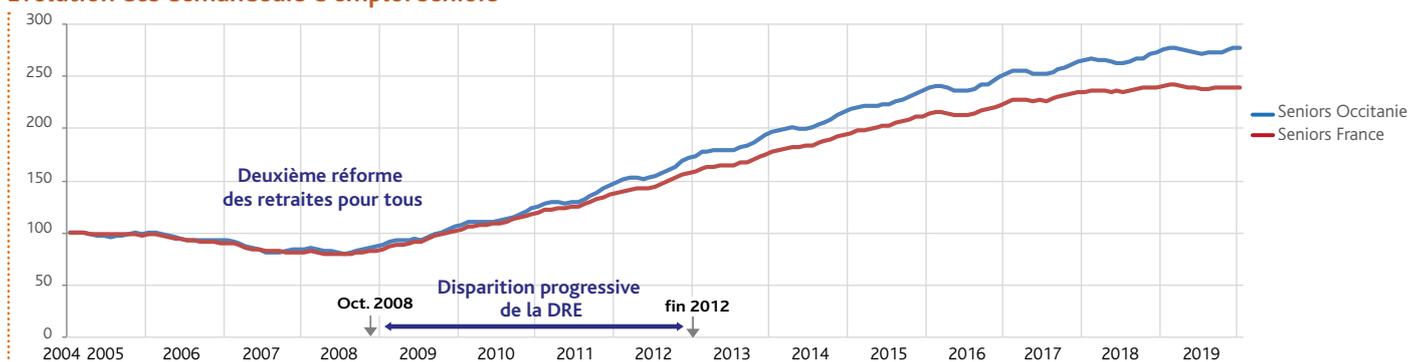
	TAUX DE REPRISE D'EMPLOI EN 2019	Part dans la DEFM
Ensemble des DE	8,1 %	-
Ensemble des plus de 50 ans	4,9 %	27 %

Détail des seniors par tranche d'âge

	TAUX DE REPRISE D'EMPLOI EN 2019	Part dans la DEFM Seniors
50 à 54 ans	6,8 %	39 %
55 à 59 ans	4,8 %	37 %
60 à 64 ans	2,4 %	22 %
65 ans ou plus	1,6 %	2 %

Source : pôle emploi, décembre 2019

Évolution des demandeurs d'emploi seniors



Source : pôle emploi, (base 100 = décembre 2004)

LES ENTRÉES EN FORMATION

Financé par l'État et la Région, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) poursuit ses objectifs en 2019, à savoir :

- former au niveau national 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail sur 5 ans ;
- répondre aux besoins des métiers en tension ;
- contribuer à la transformation des compétences, notamment liée aux transitions écologique et numérique.

Plus de 88 000 formations délivrées en Occitanie en 2019

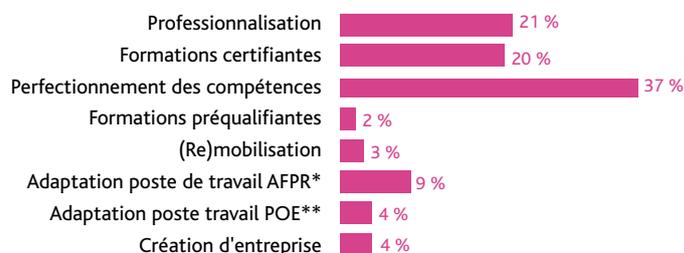
En 2019, l'Occitanie se positionne au 4^e rang des régions de France en matière d'entrées en formation. Ce sont ainsi près de 88 300 entrées en formation qui ont été recensées au niveau régional, soit 11 % des formations en France. Entre 2018 et 2019, le nombre de formations délivrées affiche une progression de 1,6 %, soit près de 1 400 places supplémentaires.

Les formations intervenant dans les domaines du **développement personnel et professionnel**, des **transports**, de la **manutention** et l'**hôtellerie-restauration** concernent près de 40 % des entrées en formations en 2019.

Conformément aux orientations du PIC, la majorité des formations (57 %) profitent aux **demandeurs d'emploi peu qualifiés ou ayant un niveau de formation infra-BAC (public PIC)**. À titre de comparaison, ce public représente 40 % de la demande d'emploi régionale. De même, **les jeunes** figurent parmi les publics les plus ciblés (27 % des entrées en formations contre 16 % dans la DEFM). À l'inverse, **les seniors** entrent proportionnellement peu en formation au regard de leur part dans

la DEFM (13 % des entrées en formation contre 38 % de la DEFM). De même, **les demandeurs d'emploi de longue durée ont eu peu accès à la formation** au cours de l'année 2019 : 16 % ont été stagiaires, alors que ce public concentre 22 % de la demande d'emploi.

Répartition des entrées en formation selon l'objectif



Source : Pôle emploi, SISF
 Champ : entrées en formation en Occitanie sur l'année 2019
 *AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement
 **POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi

La formation booste le retour à l'emploi

Pôle emploi Occitanie a mené une évaluation afin de mesurer l'impact de la formation sur l'accès à l'emploi. Pour ce faire, chaque bénéficiaire de formation a été associé à un demandeur d'emploi non bénéficiaire mais « comparable » d'un point de vue statistique, dit « témoin » (méthode d'appariement par score de propension).

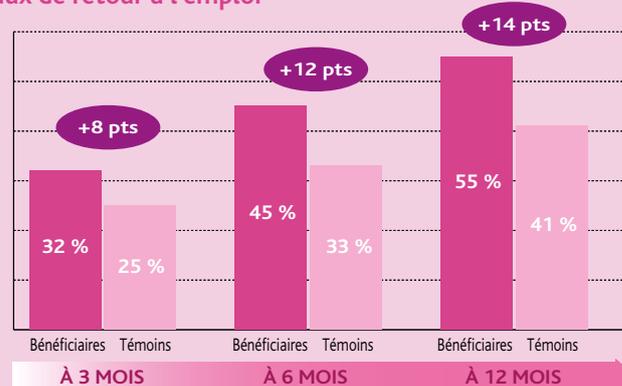
Ainsi, la comparaison des taux de retour entre les 2 groupes (bénéficiaires / témoin) met en évidence que **la formation a un effet positif sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi**. De plus, l'écart avec la population témoin croît dans le temps. Ainsi, le taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi ayant bénéficié de la formation est plus élevé de **8 points à 3 mois, de 12 points à 6 mois et de 14 points à 12 mois** par rapport aux non bénéficiaires de formation. La formation permet également de **retrouver une plus grande sécurité de l'emploi** puisque le dispositif permet de renforcer les taux d'accès à l'emploi durable (le taux de retour à l'emploi durable est plus élevé de 5 points à 3 mois, de 9 points à 6 mois et de 10 points à 12 mois pour les bénéficiaires de formation).

Bien que la formation constitue un réel atout pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi le gain diffère sensiblement selon les publics. La formation joue un rôle très redynamisant pour le retour à l'emploi des **seniors** (+27 points entre le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires de formation par rap-

port aux non bénéficiaires). Le gain est également important pour les publics en **chômage de très longue durée** (+28 points), les demandeurs d'emploi du **niveau BAC** (+17 points) et **inférieur au BAC** (+14 points), les demandeurs d'emploi les plus qualifiés et notamment les cadres et agents de maîtrise (+18 points) et pour les personnes dont le contrat de travail a été rompu (+24 points).

→ Pour plus de détails, consultez l'étude complète sur l'observatoire régional de l'emploi de Pôle emploi Occitanie : www.observatoire-emploi-occitanie.fr, rubrique Marché du travail > Études complémentaires

Taux de retour à l'emploi



Champ : hors formations assorties d'un contrat de travail (action de formation préalable au recrutement et préparation opérationnelle à l'emploi individuelle)

Progression des reprises d'emploi sur un an

Entre janvier et décembre 2019, la région Occitanie a recensé 421 715 reprises d'emploi de plus d'un mois*.

Le nombre de reprises d'emploi connaît des fluctuations saisonnières importantes. Plus particulièrement, un creux est observé au 4^e trimestre 2019 (95 690) précédé d'un pic d'accès à l'emploi aux 2^e et 3^e trimestres 2019 (respectivement 111 880 et 113 930 reprises d'emploi). En lien avec l'amélioration observée sur le marché du travail, les reprises d'emploi progressent de 2,2 % sur un an.

Le **taux de reprise d'emploi**, c'est-à-dire le nombre de reprises d'emploi rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou B, s'élève en moyenne mensuelle à **8,1 % en Occitanie** entre janvier et décembre 2019. Il **progressé de 0,2 point sur un an**.

Être plus âgé, être inscrit depuis longtemps à Pôle emploi, être peu diplômé constituent un frein à la reprise d'emploi.

L'âge est un facteur déterminant de la reprise d'emploi. Le taux de reprise d'emploi décroît au fur et à mesure que l'âge avance. Ainsi, ce taux atteint 11,6 % pour les moins de 25 ans contre 4,9 % pour les plus de 50 ans. Toutefois, sur un an, les reprises d'emploi des seniors ont progressé de 6,1 % contre 2,4 % pour les jeunes.

De même, l'**ancienneté d'inscription** à Pôle emploi joue défavorablement sur le taux de reprise d'emploi. Plus la durée d'inscription est longue, moins le taux de reprise d'emploi est élevé. Il passe ainsi de 9,3 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an à 5,9 % pour ceux inscrits depuis plus de 2 ans.

Le taux de reprise d'emploi varie également selon la **qualification** des demandeurs d'emploi. En effet, la proportion de demandeurs d'emploi qui accèdent à un emploi est plus importante chez les cadres (9,4 %), les ouvriers qualifiés (9,0 %), les techniciens (8,6 %) et les employés qualifiés (8,4 %).

Le taux de reprise d'emploi progresse avec le **niveau de diplôme** des demandeurs d'emploi. Ce taux est maximal pour les personnes ayant un niveau BAC +2 (9,3 %), alors qu'il atteint son seuil le plus bas (6,0 %) pour les personnes n'ayant aucune formation.

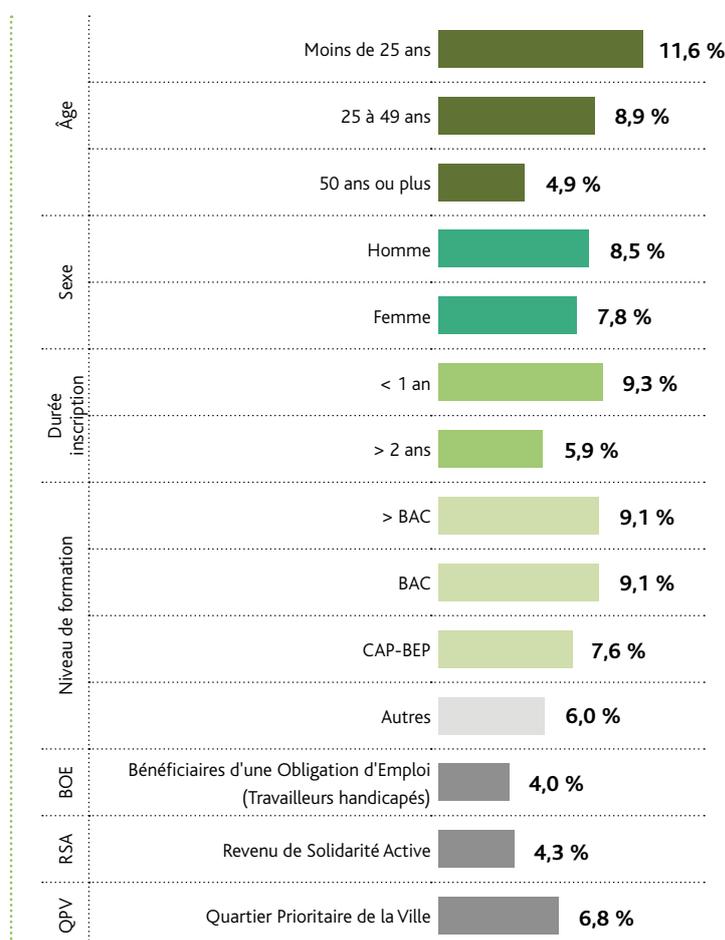
Certains **domaines professionnels** recherchés par les demandeurs d'emploi sont plus porteurs que d'autres. C'est notamment le cas pour les métiers de l'hôtellerie-restauration où le taux de reprise d'emploi atteint 10,5 %. Les métiers de la construction affichent également un taux de reprise d'emploi

important (10,1 %), suivi des métiers de l'industrie (9,4 %), de la santé (9,4 %), du transport (9,1 %) et de la finance (9,0 %).

La **précarité et le handicap** jouent défavorablement sur le taux de reprise d'emploi : seuls 4,3 % des bénéficiaires du RSA ont repris un emploi sur la période ; il en va de même pour les bénéficiaires d'une obligation d'emploi (4,0 %). Les demandeurs d'emploi qui résident dans un Quartier Prioritaire de la Ville se reclassent moins bien avec un taux de reprise de 6,8 %.

* La mesure des reprises d'emploi est réalisée à partir du rapprochement des fichiers des demandeurs d'emploi de Pôle emploi et des déclarations préalables à l'embauche issues de l'ACOSS et de la CCMSA. Seules les reprises d'emploi d'un mois ou plus sont prises en compte. Un demandeur d'emploi peut bénéficier de plusieurs reprises d'emploi au cours de l'année.

Taux de reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi



Source Pôle emploi

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ET LES PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

L'IAE, un levier d'insertion en plein développement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi

En Occitanie, plus de 450 structures conventionnées au titre de l'IAE proposent des parcours d'insertion d'une durée de 6 à 24 mois aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociales ou professionnelles. En 2019, 24 200 personnes ont bénéficié d'un parcours en insertion dans l'un des quatre dispositifs de l'IAE*, avec un contrat de travail et un accompagnement socio-professionnel.

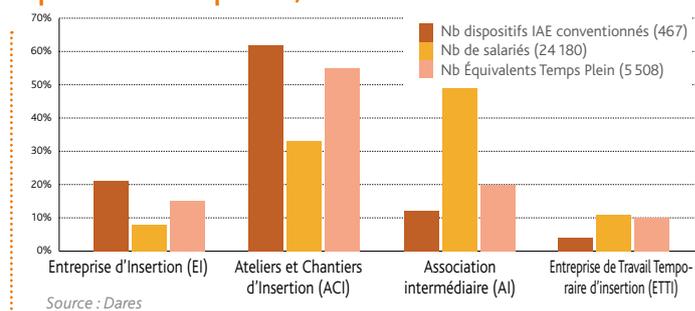
Ce sont les **associations intermédiaires** qui emploient le plus grand nombre de salariés en insertion (49 %), loin devant les ACI (33 %), les ETTI (11 %) et les entreprises d'insertion (8 %). Toutefois, la durée moyenne du travail varie beaucoup selon le type de dispositif, de quelques heures dans les associations intermédiaires, jusqu'à 35 heures par semaine dans les entreprises d'insertion. Au final, ce sont les ACI qui concentrent la majorité du volume de travail en insertion (55 % du nombre d'ETP en 2019).

La majorité des bénéficiaires de l'IAE sont des demandeurs d'emploi de longue durée (52 %) qui, pour la plupart, ne disposent d'aucun diplôme (33 %). Néanmoins, leurs profils diffèrent sensiblement selon le type de structure. On retrouve une **proportion plus importante de bénéficiaires du RSA dans les ACI** (56 % contre 34 % en moyenne régionale), tandis que la part des personnes résidant en quartiers prioritaires (QPV) est supérieure dans les entreprises d'insertion (26 %, contre 17 % en moyenne). Si la majorité des salariés sont des hommes (53 %), cela s'explique en grande partie par les secteurs d'activités proposés, qui sont traditionnellement plus masculins : espaces verts, bâtiment, maintenance et logistique. Dans les associations intermédiaires qui inter-

viennent principalement auprès de particuliers sur les services aux personnes, on retrouve près de deux tiers de femmes. Les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne concentrent naturellement le plus grand nombre de salariés en insertion, mais le taux d'accès des demandeurs d'emploi à un dispositif de l'IAE est deux fois moins important dans ces départements (45 demandeurs d'emploi de cat. A sur 1 000) que sur le reste du territoire régional (87 demandeurs d'emploi pour 1 000). En 2019, le nombre de salariés en insertion est en légère diminution (-5 %) par rapport à 2018, et cela dans presque tous les départements occitans. Cette tendance devrait s'inverser rapidement car dans le cadre du plan pauvreté, le « pacte d'ambition pour l'IAE » présenté en septembre 2019 prévoit la création de 100 000 postes en insertion complémentaires d'ici 2022 au niveau national (+71 %).

*Les 4 dispositifs : Association intermédiaire (AI), entreprise d'insertion (EI), entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et Ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Répartition des dispositifs, des salariés et des ETP de l'IAE



Les deux tiers des bénéficiaires d'un PEC sont des femmes

Depuis janvier 2018, les prescriptions d'emplois d'avenir et de contrats Initiative Emplois (CIE) à l'exception de ceux financés par les conseils départementaux sont stoppées. En 2019, 71 830 PEC ont été prescrits dans la région. Plus d'un tiers d'entre eux sont concentrés dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault. **Les associations sont les principaux utilisateurs de PEC** (49 % des prescriptions). Les subdivisions administratives et EPCI en concentrent, quant à eux, 30 %. Près de 3 000 bénéficiaires de PEC travaillent dans les secteurs de l'action humaine et de l'action sociale. C'est le secteur le plus représenté parmi les bénéficiaires (41 %). Comme pour les CUI-CAE auparavant, **la majeure partie des contrats signés sont des contrats à durée déterminée** (91 %). Les deux-tiers des bénéficiaires d'un PEC sont des femmes. Un bénéficiaire sur trois a 50 ans ou plus. Les demandeurs d'emploi de très longue durée représentent un public prioritaire dans la prescription de PEC. En effet, plus de 60 % des bénéficiaires d'un PEC recherchaient un emploi depuis plus de deux ans. La part de bénéficiaires handicapés reste élevée (22 %). Enfin, 15 % des bénéficiaires d'un PEC percevaient également une aide sociale (RSA, ASS, ATA ou AAH)

lors de la signature du contrat. 80 % des bénéficiaires de PEC ont au maximum le baccalauréat, dont 50 % un diplôme inférieur au Bac.

Définition PEC :

Le parcours emploi compétences a pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire. Un accompagnement dédié et un accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences sont les garants de l'efficacité de la démarche. Ils sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail, tels que les travailleurs handicapés ou les résidents en QPV.

Caractéristiques des bénéficiaires de PEC en Occitanie en 2019

		Prescriptions
Age	part des jeunes	25 %
	part des seniors	31 %
	part des femmes	67 %
Caractéristiques	part de RSA	15 %
	part de DELD	62 %
Niveau de formation à l'entrée	> BAC	20 %
	BAC	29 %
	< BAC	50 %
TOTAL		71 830

Source : Dares

Le nombre de contrats d'apprentissage augmente

En Occitanie, 23 190 contrats d'apprentissage ont été enregistrés durant la campagne 2018/2019, soit une hausse de 6,0 % par rapport à la campagne précédente. Bien que plus marquée, la progression des entrées en contrats d'apprentissage reste inférieure à celle observée au niveau national. Les entrées en apprentissage dans le secteur public, qui ne représentent que 4 % des entrées en apprentissage totales (1 100 entrées), progressent de 3,7 % dans la région par rapport à la campagne précédente.

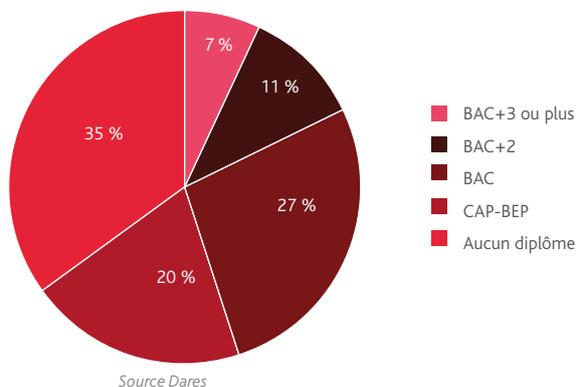
Plus d'un jeune sur 2 (56 %) était en études au moment de son entrée en apprentissage. Leur part diminue de 1 point par rapport à la campagne précédente au profit de ceux étant déjà en apprentissage ou en contrat aidé (27 % sur la campagne 2018-2019). 8 % des néoapprentis étaient demandeurs d'emploi à leur entrée en apprentissage.

Pour la troisième année consécutive, la part des apprentis ayant un diplôme supérieur à la licence continue d'augmenter. Ils sont 7 % lors de cette campagne (part supérieure de 1 point par rapport à la campagne précédente). À l'inverse, la part des jeunes entrants en apprentissage non diplômés diminue (35 % contre 36 % à la précédente campagne). 45 % des néoapprentis ont au moins le bac à l'entrée en apprentissage.

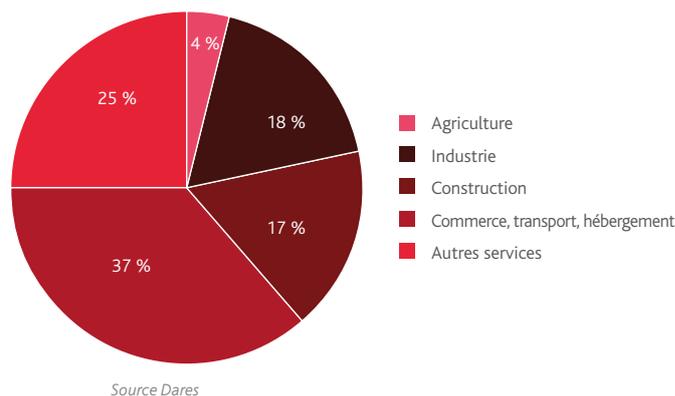
C'est le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration qui recrute le plus d'apprentis sur la campagne : 37 % des entrées en apprentissage sont dans ce secteur, loin devant l'industrie (18 %) et la construction (17 %).

La part des apprentis ayant plus de 25 ans représente 4 % des entrées en apprentissage totales. Leur part devrait augmenter dans les prochaines campagnes suite à la mise en place de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui assouplit les conditions d'entrée en apprentissage pour les personnes de plus de 25 ans.

Répartition des entrées en apprentissage par niveau de formation de l'apprenti



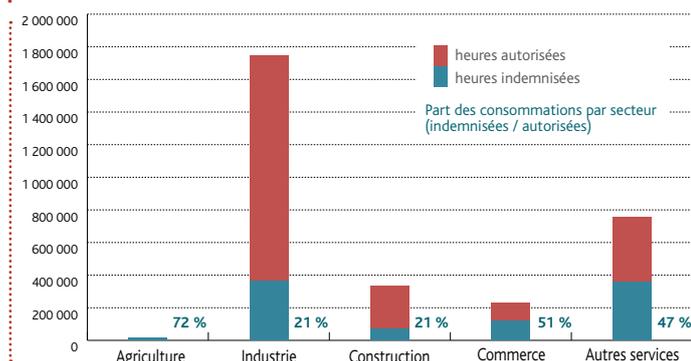
Répartition des entrées en apprentissage par secteur d'activité de l'employeur



L'activité partielle a encore reculé en 2019

L'activité partielle est un dispositif destiné aux entreprises qui connaissent des difficultés temporaires liées à la conjoncture économique, des intempéries ou un sinistre. Le dispositif propose aux entreprises de payer une partie des rémunérations des salariés, en contrepartie d'heures chômées. Le dispositif évite donc des éventuels licenciements.

Heures autorisées et consommées d'activité partielle par secteur en Occitanie en 2019



En Occitanie, en 2019, un peu plus de 1 000 demandes d'activité partielle ont été acceptées par la DIRECCTE. Ce nombre est en baisse de 19,7 % par rapport à 2018. L'essoufflement du mouvement des gilets jaunes explique en partie cette diminution. Ces demandes représentent 3 millions d'heures potentiellement chômées par plus de 14 400 salariés. L'industrie reste le plus gros secteur demandeur d'activité partielle (57 % des heures demandées), malgré un sensible recul par rapport à l'année dernière (-29,0 %). L'Aveyron pèse pour 15 % des heures autorisées en 2019 en raison d'une entreprise qui a sollicité 400 000 heures d'activité partielle à elle seule.

Néanmoins, toutes les heures autorisées ne sont pas utilisées par les entreprises. Seules 920 000 d'entre elles ont été indemnisées en 2019, soit 30 % de celles-ci. C'est davantage (malgré des autorisations en baisse) qu'en 2018. Le premier trimestre concentre un tiers des indemnisations, notamment sous l'impact du mouvement des gilets jaunes. En effet, les secteurs de l'hébergement et de la restauration et du commerce, secteurs principalement touchés par le mouvement, représentent 40 % des indemnisations ce trimestre, contre 24 % le reste de l'année.

BILAN

du marché du travail
en 2019

RÉGION OCCITANIE

Retrouvez cette brochure sous format électronique, sur les sites internet :

www.occitanie.direccte.gouv.fr

Rubrique : Études et statistiques

www.observatoire-emploi-occitanie.fr

Rubrique : Marché du travail > Bilan du marché du travail

Pôle emploi Occitanie - Direccte Occitanie

Directeurs de publication

S. Lemaitre (Pôle emploi) - C. Lerouge (Direccte)

Rédaction

MP. Bertrand, G. Cabusat, L. Casanova, H. El Larhib, K. Hernandez, C. Landes, V. Vilette (Pôle emploi)

C. Ledent, M. Dhune, C. Mandelblat, V. Salabert, B. Potier, N. Biesse (Direccte)

Mise en page

Ogham

Juillet 2020



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

